**DWS Investment GmbH** 

# DWS European Opportunities

Rapport annuel 2021 / 2022



Investors for a new now



# Sommaire

Rapport annuel 2021 / 2022 pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022 (conformément à l'article 101 du code allemand sur les investissements

- 2 / Informations
- 6 / Rapport annuel DWS European Opportunities

en capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch; KAGB))

25 / Observation du commissaire aux comptes indépendant

### **Informations**

#### **Performance**

Le succès d'un investissement dans un fonds de placement se mesure à l'aune de la performance de ses parts. Les valeurs liquidatives (cours de rachat) servent de base pour le calcul de la valeur, à laquelle s'ajoutent les distributions intermédiaires qui sont par exemple réinvesties sans frais chez DWS Investment GmbH dans le cadre des comptes d'investissement ; dans le cas de fonds de capitalisation nationaux, et après une éventuelle imputation de l'impôt retenu à la source à l'étranger, cette valeur est majorée de l'impôt national sur le revenu des capitaux prélevé par le fonds, auguel s'ajoute la contribution de solidarité. La performance est calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes

(BVI). Les informations sur la performance passée ne préjugent pas de la performance future. Par ailleurs, dans la mesure où ils existent, les indices de référence correspondants sont également reproduits dans les rapports. Toutes les données graphiques et chiffrées indiquent la situation au 30 septembre 2022 (sauf indication contraire).

#### Prospectus de vente

Le prospectus de vente en vigueur, seul et unique document faisant foi en cas de souscription, inclut les conditions de placement ainsi que le document intitulé « Informations clés pour l'investisseur », que vous pouvez obtenir auprès de la DWS Investment GmbH ou des succursales de la Deutsche Bank AG ainsi que d'autres agents payeurs.

# Précisions concernant les frais forfaitaires

Les charges suivantes ne sont pas comprises dans les frais forfaitaires :

- a) les frais résultant de l'achat et de la vente d'actifs ;
- b) les taxes éventuelles liées aux frais de gestion et de conservation;
- c) les frais relatifs à l'exercice et à la satisfaction de droits du fonds commun de placement.
   Des précisions concernant la structure des commissions sont données dans le prospectus de vente en vigueur.

# Cours de souscription et de rachat

Disponibles quotidiennement www.dws.de

#### Deuxième directive sur les droits des actionnaires (SRD II)

En vertu de la deuxième directive sur les droits des actionnaires (SRD II), les gestionnaires d'actifs sont tenus de divulguer certaines informations. Les détails à ce sujet sont disponibles sur les sites Internet de DWS.

#### Crise Ukraine-Russie

L'escalade du conflit entre la Russie et l'Ukraine marque un tournant dramatique en Europe, qui devrait notamment influencer durablement l'architecture de sécurité et la politique énergétique de l'Europe et entraîner une volatilité considérable. Toutefois, compte tenu de l'incertitude qui règne au moment de l'élaboration du présent rapport, il est impossible d'évaluer de manière définitive les effets concrets ou potentiels de la crise à moyen et long terme sur la conjoncture, les différents marchés et secteurs ainsi que les implications sociales. La société de gestion des capitaux du fonds commun de placement poursuit donc ses efforts en matière de gestion des risques afin d'évaluer ces incertitudes et de faire face à leur impact potentiel sur les activités, la liquidité et les performances du fonds commun de placement. La société de gestion des capitaux prendra toutes les mesures jugées appropriées afin de protéger au mieux les intérêts des investisseurs.

#### La crise du coronavirus

Depuis janvier 2020, le coronavirus s'est propagé et a provoqué une grave crise économique. La propagation dynamique du virus s'est parfois traduite par des turbulences considérables sur les marchés, accompagnées d'une augmentation significative de la volatilité. Les restrictions à la libre circulation, les mesures de confinement répétées, les arrêts de production et les chaînes d'approvisionnement interrompues ont exercé une forte pression sur les processus économiques en aval, avec pour conséquence une détérioration considérable des perspectives économiques mondiales. Entre-temps, des reprises sensibles et parfois de nouveaux sommets ont certes pu être observés sur les marchés, notamment grâce aux programmes d'aide dans le cadre de la politique monétaire et fiscale ainsi qu'aux vastes campagnes de vaccination et de test. Néanmoins, compte tenu de la dynamique de la propagation mondiale du virus ou de l'apparition de diverses mutations et du degré élevé d'incertitude qui en découle, il est impossible, au moment de la rédaction du présent rapport, d'évaluer de manière fiable les effets concrets ou potentiels de la crise à moyen et long terme sur la conjoncture, les différents marchés et secteurs ainsi que les implications sociales. Par conséquent, le fonds commun de placement respectif pourrait continuer à être affecté de manière significative. Un degré important d'incertitude pèse sur l'impact financier de la pandémie, car il dépend de facteurs externes tels que la propagation du virus et de ses variants et les mesures prises par les différents gouvernements et banques centrales, la réussite de l'endiguement de l'évolution des taux d'infection en relation avec les taux de vaccination et la reprise rapide et durable de l'économie.

La société de gestion des capitaux du fonds commun de placement poursuit donc ses efforts en matière de gestion des risques afin d'évaluer ces incertitudes et de faire face à leur impact potentiel sur les activités, la liquidité et les performances du fonds commun de placement. La société de gestion des capitaux prendra toutes les mesures jugées appropriées afin de protéger au mieux les intérêts des investisseurs. En concertation avec les prestataires de services, la société de gestion des capitaux a observé les conséquences de la crise du coronavirus et a pris en compte de manière appropriée son impact sur le fonds commun de placement et les marchés dans lesquels il investit dans sa prise de décision. À la date du présent rapport, aucune demande de rachat significative n'a été adressée au fonds commun de placement ; la société de gestion des capitaux surveille en permanence les répercussions éventuelles sur ses opérations d'actions ; les capacités de performance des principaux prestataires de services n'ont pas été affectées de manière significative. À cet égard, conformément à de nombreuses directives nationales, la société de gestion des capitaux du fonds commun de placement s'est assurée, à la suite de discussions avec les principaux prestataires de services (notamment en ce qui concerne le dépositaire, les équipes de gestion du portefeuille et d'administration du fonds), que les mesures et les plans mis en place pour assurer la continuité des opérations (entre autres, les mesures d'hygiène étendues dans les locaux, les restrictions en matière de voyages d'affaires et de manifestations, les précautions visant à garantir la fiabilité et le bon déroulement des processus d'entreprise en cas de suspicion d'une infection par le coronavirus, l'élargissement des possibilités techniques pour le travail mobile) limitent les risques opérationnels actuellement prévisibles ou en cours et garantissent que les activités du fonds commun de placement ne sont pas inter-

Au moment de la préparation du présent rapport, la société de gestion des capitaux estime qu'il n'y a pas d'indications qui s'opposent à la poursuite du fonds commun de placement ni de problèmes de liquidité pour ce fonds.



# Rapport annuel DWS European Opportunities

# Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

**DWS European Opportunities** investit principalement dans des actions de petites et moyennes entreprises européennes présentant des perspectives de croissance supérieures à la moyenne. Au cours de la période sous revue allant de début octobre 2021 à fin septembre 2022, le fonds a réalisé une moins-value de 29,0 % par part (classe de parts LD, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). L'indice de référence, constitué à 70 % de valeurs de l'indice STOXX Europe Mid 200 et à 30 % de valeurs de l'indice STOXX Europe Small 200, a affiché une baisse de 26,4 % sur la même période.

# Politique de placement pendant la période sous revue

Les principaux risques sont le conflit Russie-Ukraine, la forte hausse des taux d'inflation et l'incertitude qui en découle quant à l'orientation future des banques centrales, ainsi qu'une éventuelle forte hausse des rendements sur le marché des obligations, le niveau élevé de l'endettement mondial et une crise énergétique en Europe.

Les actions européennes ont en fin de compte enregistré des baisses nettes au cours de la période sous revue. Au quatrième trimestre 2021, les marchés des actions européens ont certes encore progressé, mais à partir de janvier 2022 et jusqu'à la fin septembre 2022, ils ont également connu des baisses de cours sensibles et fluctuantes. Dans un

#### **DWS European Opportunities**



Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 30 septembre 2022

#### **DWS European Opportunities**

Performance des classes de parts comparée à l'indice de référence (en euro)

Classe de parts	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LD	DE0008474156	-29,0 %	7,2 %	7,9 %
Classe TFC	DE000DWS2NN9	-28,5 %	9,1 %	11,2 %
70 % STOXX Europe Mic 30 % STOXX Europe Sm	'	-26,4 %	-5,4 %	-0,4 %

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'està-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 30 septembre 2022

premier temps, la dynamique de propagation du coronavirus et de ses variants a notamment eu un impact négatif sur l'évolution des marchés internationaux des actions. À partir du premier trimestre 2022, l'escalade du conflit entre la Russie et l'Ukraine, les nouvelles pénuries d'approvisionnement en raison du renforcement des sanctions envers la Russie, les pressions inflationnistes accrues - notamment à cause de la flambée des prix de l'énergie et les craintes d'une récession ont particulièrement pesé sur l'évolution des cours des marchés des actions.

La réponse des banques centrales à la hausse des taux d'inflation s'est traduite par la hausse des rendements sur le marché obligataire. Cela présente des risques pour les actions présentant des rapports d'évaluation élevés ainsi que pour les entreprises au bilan fragile. Cette évolution a favorisé notamment les secteurs sensibles aux taux d'intérêt tels que le secteur financier.

La performance du fonds a été légèrement inférieure à celle de l'indice de référence au cours de la période sous revue. Le discounter alimentaire Jeronimo Martins, par exemple, a apporté une contribution positive à la performance. La société, qui opère en Pologne, au Portugal et en Colombie, a bénéficié d'une accélération de la croissance de son chiffre d'affaires grâce à la répercussion réussie de

la hausse des coûts des matières premières sur ses clients. En outre, les activités en Colombie ont enregistré une forte croissance et, pour la première fois, un résultat opérationnel positif. La banque espagnole Bankinter a également connu une évolution positive, profitant de la hausse des taux d'intérêt. Pearson, une société d'éducation mondiale, a également contribué positivement à la performance relative. Pearson a convaincu à plusieurs reprises avec de bons chiffres trimestriels et a recu plusieurs offres de rachat qui ont été refusées. En outre, un programme convaincant de réduction des coûts a été mis en place avec pour objectif une nette amélioration de la rentabilité.

L'action de l'entreprise britannique de vente en ligne de chaussures et de vêtements Asos n'a pas pu échapper à la vente de nombreux modèles économiques basés sur Internet, ainsi qu'à l'assombrissement du contexte de consommation au cours de la période sous revue. Par ailleurs, l'évolution des activités en dehors des principaux marchés européens a encore montré des faiblesses. L'action du distributeur britannique d'articles de sport JD Sports a également souffert de la vente de nombreuses valeurs de consommation. En outre. le départ inattendu du directoire, qui a marqué de manière décisive le succès de l'entreprise pendant de nombreuses années, a pesé sur la situation. L'entreprise pharmaceutique espagnole Grifols a connu une évolution opérationnelle mitigée au cours de la période sous revue. En outre, l'endettement élevé de l'entreprise

DWS European Opportunities		
Aperçu des classes de parts		
Code ISIN	LD TFC	DE0008474156 DE000DWS2NN9
Code valeur	LD TFC	847415 DWS2NN
Devise du fonds		EUR
Devise de la classe de parts	LD TFC	EUR EUR
Date de première souscription et de lancement	LD TFC	11 juillet 1985 (depuis le 27 juin 2017, classe de parts LD) 11 juillet 2017 (jusqu'au 31 décembre 2017, classe de parts SC)
Droit d'entrée	LD TFC	5 % Aucun
Affectation des résultats	LD TFC	Distribution Capitalisation
Frais forfaitaires	LD TFC	1,4 % par an 0,8 % par an
Montant minimum d'investissement*	LD TFC	Aucun Aucun
Cours de souscription d'origine	LD TFC	60 DM  Valeur liquidative de la classe de parts DWS European Opportuni- ties LD au jour de lancement de la classe de parts TFC.

<sup>\*</sup> La société se réserve le droit de s'écarter du montant d'investissement minimum, à sa seule discrétion. Les versements suivants sont laissés à l'appréciation de l'investisseur.

dans un contexte de hausse des taux d'intérêt a terni le sentiment à l'égard de l'action.

L'inflation, la hausse des taux d'intérêt, ainsi que les craintes de récession ont marqué l'évolution au niveau sectoriel. Les secteurs défensifs comme la communication et les biens de consommation courante ont contribué positivement à la performance relative, tandis que la consommation cyclique et les matières premières et consommables ont apporté une contribution négative.

# Principales sources de produits de cession

Les moins-values réalisées sur les ventes d'actions et de futures ont été les principales sources de produits de cession.

# Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Le fonds commun promeut des caractéristiques écologiques et/ ou sociales au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La sélection des éléments d'actif du fonds s'effectue principalement conformément aux critères écologiques et/ou sociaux promus. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent toutefois pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables au sens du règlement sur la taxonomie.

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouvent après l'état du portefeuille-titres.

# Rapport annuel DWS European Opportunities

## État de l'actif au 30 septembre 2022

I. Éléments d'actif	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
1. Actions (secteurs): Industrie Biens de consommation durables Secteur financier Services de communication Santé Technologies de l'information Services aux collectivités Biens de consommation courante Matières premières Énergie	230 114 033,18 202 598 363,71 192 317 554,83 112 713 497,37 101 044 260,52 99 929 337,09 75 982 845,07 64 726 183,43 59 259 454,41 31 989 543,30	18,86 16,61 15,77 9,24 8,28 8,19 6,23 5,31 4,86 2,62
Total actions:	1170 675 072,91	95,97
2. Dérivés	-3 826 086,41	-0,31
3. Avoirs bancaires	48 624 788,49	3,98
4. Autres éléments d'actif	6 245 854,45	0,51
5. À recevoir au titre d'opérations sur parts	81 644,94	0,01
II. Engagements  1. Autres engagements  2. Engagements découlant d'opérations sur parts	-1 448 510,99 -500 661,08	-0,12 -0,04
III. Actif du fonds	1 219 852 102,31	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

## État du portefeuille-titres au 30 septembre 2022

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats entrées pendant la p		С	ours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							1170 675 072,91	95,97
Actions								
Siegfried Holding Reg. (CH0014284498)	Unité Unité	39 552 122 480	23 301	7 3 4 1	CHF CHF	723,5000 101,2000	29 801 991,25 12 908 744,01	2,44 1,06
Pandora (DK0060252690)	Unité	612 830	612 830		DKK	360,6000	29 718 463,96	2,44
AEGON (NL0000303709)	Unité	6 562 809	10.000.444	4 807 795	EUR	4,0860	26 815 637,57	2,20
AIB Group (IE00BF0L3536)	Unité Unité	8 880 150 663 669	13 800 444 1017 807	12 211 216 354 138	EUR EUR	2,4060 24,3000	21 365 640,90 16 127 156,70	1,75 1,32
Aperam (LU0569974404)	Unité	720 074		8 628	EUR	24,3400	17 526 601,16	1,44
Aramis (FR0014003U94)	Unité	538 345	207 091	43 378	EUR	4,3140	2 322 420,33	0,19
ASR Nederland (NL0011872643)	Unité	357721	357721	C1.0C0	EUR	39,4500	14 112 093,45	1,16
Bankinter (ES0113679137)	Unité Unité	960 551 5 458 879	652 224	61060 5 084 269	EUR EUR	21,9400 5,7420	21074 488,94 31344 883,22	1,73 2,57
BEFESA (LU1704650164)	Unité	333198	42122	90 265	EUR	30,8800	10 289 154,24	0,84
bioMerieux (FR0013280286)	Unité	184167	124 588	66 365	EUR	80,5200	14 829 126,84	1,22
BPER Banca (IT0000066123)	Unité	16 067 136	8 444 608	9 001 136	EUR	1,5640	25129000,70	2,06
Brenntag (DE000A1DAHH0)	Unité	454 499	125 912	83 624	EUR	61,8400	28 106 218,16	2,30
Credito Emiliano (IT0003121677)	Unité Unité	533 648 1 218 547	533 648	109 037	EUR EUR	5,6900 3,1120	3 036 457,12 3 792 118,26	0,25 0,31
eDreams ODIGEO (LU1048328220)	Unité	396 230	632 944	236 714	EUR	4,0700	1612656,10	0,13
Eiffage (FR0000130452)	Unité	120 698	120 698		EUR	81,8000	9 873 096,40	0,81
Eurazeo (FR0000121121).	Unité	207 667	330 698	495 528	EUR	53,4500	11 099 801,15	0,91
EuroAPI (FR0014008VX5)	Unité Unité	663 453 2 179 874	1 0 9 8 0 7 8 2 1 7 9 8 7 4	434 625	EUR EUR	17,2150 10,4300	11 421 343,40 22 736 085,82	0,94 1,86
Fugro (NL00150003E1)	Unité	282 843	441037	158 194	EUR	113,1000	31989543,30	2,62
Grifols (ES0171996087) 3) Hellenic Telecommunications Organization	Unité	2 012 240	379 399	126 495	EUR	8,8860	17 880 764,64	1,47
(GRS260333000)	Unité	1153 392	1153 392		EUR	14,9600	17 25 4 7 4 4 , 3 2	1,41
HelloFresh (DE000A161408)	Unité	389 686	389686	178 494	EUR	21,1100	8 226 271,46	0,67
Hugo Boss Reg. (DE000A1PHFF7)	Unité	493 966	776 416	282 450	EUR	47,7600	23 591 816,16	1,93
Infrastrutture Wireless Italiane (IT0005090300)	Unité	2 237 551	2 237 551		EUR EUR	8,9660	20 061882,27	1,64 0,60
lpsos (FR0000073298)	Unité Unité	162 602 3 178 172	162 602 3 178 172		EUR	45,1500 4,7420	7 341 480,30 15 070 891,62	1,24
Jerónimo Martins, SGPS Port. Bear. (PTJMT0AE0001)	Unité	978 620	193 404	2 338 225	EUR	19,5000	19 083 090,00	1,56
Jungheinrich Pref. (DE0006219934)	Unité	271703	52 518		EUR	20,5000	5 569 911,50	0,46
Linea Directa Aseguradora (ES0105546008)	Unité	12 974 865	3 928 592	258 430	EUR	0,9555	12 397 483,51	1,02
Majorel Group Luxembourg (LU2382956378)	Unité Unité	1128 688 263 261	98 971 79 711	211 828 41 868	EUR EUR	20,3500 9,5800	22 968 800,80 2 522 040,38	1,88 0,21
Nexi (IT0005366767)	Unité	1682 456	1376321	1588 431	EUR	8,1980	13 792 774,29	1,13
Novem Group (LU2356314745)	Unité	222895			EUR	5,9400	1323 996,30	0,11
PUMA (DE0006969603)	Unité	380 533	421323	40 790	EUR	47,7400	18 166 645,42	1,49
Rexel (FR0010451203)	Unité	2559660	512 160	561294	EUR	15,2250	38 970 823,50	3,19
SCOR (FR0010411983)	Unité Unité	292 076 465 295	1766 346 488 101	1474 270 663 368	EUR EUR	14,8000 50,9400	4 322 724,80 23 702 127,30	0,35 1,94
Signify (NL0011821392)	Unité	511 302	215 905	558 532	EUR	26,6300	13 615 972,26	1,12
Smurfit Kappa (IE00B1RR8406)	Unité	646 577	78 760	472 409	EUR	28,7900	18 614 951,83	1,53
Sodexo (FR0000121220)	Unité	491372	35195	27 868	EUR	77,7800	38 218 914,16	3,13
Solaria Energia Y Medio Ambiente (ES0165386014)	Unité	1810128	799 508	1095384	EUR	16,1400	29 215 465,92	2,40 1,45
Sopra Steria Group (FR0000050809)	Unité Unité	138 114 542 680	92 891 542 680	9 776	EUR EUR	127,8000 6,3000	17 650 969,20 3 418 884,00	0,28
Terna Rete Elettrica Nazionale (IT0003242622)	Unité	2733774	2733774		EUR	6,3480	17 353 997,35	1,42
thyssenkrupp (DE0007500001)	Unité	2 494 803		2 628 310	EUR	4,3000	10 727 652,90	0,88
Valmet (FI4000074984)	Unité	891675	891675	0.400	EUR	20,6700	18 430 922,25	1,51
Virbac (FR0000031577)	Unité Unité	34 243 610 959		3 482 466 528	EUR EUR	267,0000 20,2800	9 142 881,00 12 390 248,52	0,75 1,02
Worldline (FR0011981968)	Unité	636 002	636 002	400320	EUR	39,9200	25 389 199,84	2,08
Zalando (DE000ZAL1111)	Unité	368 033	368 033		EUR	19,5000	7176643,50	0,59
Asos (GB0030927254)	Unité	1366799	1620 101	1054899	GBP	5,7325	8 938 651,84	0,73
B & M European Value Retail (LU1072616219)	Unité	8 856 696 185 730	8 932 309	75 613 37 868	GBP	3,0180	30 493 991,82	2,50
Computacenter (GB00BV9FP302)	Unité Unité	185 730 927 015	749 068	3/ 868	GBP GBP	18,8800 16,9900	4 000 436,26 17 968 153,39	0,33 1,47
Drax Group (GB00B1VNSX38).	Unité	2064353	2 064 353		GBP	6,0900	14 342 490,18	1,18
IG Group Holdings (GB00B06QFB75)	Unité	1763 447	844 161	2935669	GBP	7,5840	15 257 563,54	1,25
Informa (GB00BMJ6DW54).	Unité	3 176 615		2 322 257	GBP	5,1600	18 699 827,05	1,53
Pearson (GB0006776081)	Unité	2 607 435	2 026 243	3 657 034	GBP	8,6240	25 653 436,13	2,10
Tate & Lyle (GB00BP92CJ43).	Unité Unité	2 291 899 4 511 360	4598322	354 181 86 962	GBP GBP	9,4150 6,7800	24 617 225,59 34 894 781,59	2,02 2,86
Europris (NO0010735343)	Unité	615 325	615 325		NOK	54,1000	3172110,81	0,26
Storeprana (NOOOOSOOS)	Unité	2 036 007	2036007		NOK	74,8800	14 527 524,86	1,19

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la pério	Ventes / sorties ode sous revue	С	ours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Autoliv SDR (SE0000382335) OX2 (publ) (SE0016075337) Trelleborg B (Free) (SE0000114837) 3)	Unité Unité Unité	501 412 968 190 1 370 682	568 978 968 190 1 370 682	389 469	SEK SEK SEK	749,2000 81,1000 205,6000	34 443 169,31 7 199 329,67 25 838 686,59	2,82 0,59 2,12
Total du portefeuille-titres							1170675072,91	95,97
<b>Dérivés</b> Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses								
Dérivés sur indices boursiers (Créances / dettes)							-3 826 086,41	-0,31
Contrats à terme sur indices boursiers								
STOXX EUR MID 200 DEC 22 (EURX) EURSTOXX EUR SMALL200 DEC 22 (EURX) EUR	Unité Unité	70 500 48 700					-2 578 837,50 -1 247 248,91	-0,21 -0,10
Avoirs bancaires et instruments du marché monétaire non	titrisés						48 624 788,49	3,98
Avoirs bancaires							48 624 788,49	3,98
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR EUR	44 833 542,80 277 138,18			% %	100 100	44 833 542,80 277 138,18	3,68 0,02
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Franc suisse	CHF GBP	120 971,57 2 777 251,62			% %	100 100	125 985,81 3 168 389.28	0,01 0.26
Dollar américain	USD	215 972,03			%	100	219 640,02	0,26
Rand sud-africain	ZAR	1627,10			%	100	92,40	0,00
Autres éléments d'actif							6 245 854,45	0,51
Droits à dividende/à distribution	EUR	1093713,93			%	100	1093713,93	0,09
Créances d'impôts retenus à la source	EUR EUR	973 826,34 4 177 834,80			% %	100 100	973 826,34 4 177 834,80	0,08 0,34
Autres actifs	EUR	479,38			%	100	479,38	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur parts	EUR	81 644,94			%	100	81644,94	0,01
Autres engagements							-1448510,99	-0,12
Engagements découlant des coûts	EUR	-1 445 515,45			%	100	-1 445 515,45	-0,12
Autres engagements divers	EUR	-2995,54			%	100	-2995,54	0,00
Engagements découlant d'opérations sur parts	EUR	-500 661,08			%	100	-500 661,08	-0,04
Actif du fonds							1219 852 102,31	100,00
Valeur liquidative et nombre de parts en circulation	Unité ou devise						Valeur liquidative la devise correspo	
Valeur liquidative Classe LD	EUR						348,91	
Classe TFC	EUR						370,75	
Nombre de parts en circulation	11.37						0.001.050.407	
Classe LD	Unité Unité						3 031 853,137 436 971.946	
	5.710						.30071,040	

#### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

EURX = Eurex (Eurex Frankfurt/Main / Eurex Zürich)

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

#### Taux de change (cotation au certain)

au 30 septembre 2022

Franc suisse	CHF	0,960200	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,436000	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,876550	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	10,494300	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,906600	=	EUR	1
Dollar américain	USD	0,983300	=	EUR	1
Rand sud-africain	ZAR	17.609350	=	EUR	1

Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement issues de prêts de titres.

#### Transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres

Achats et ventes de valeurs mobilières, parts de fonds de placement, titres de créance (imputation par marché à la date du rapport)

en milliers Valeurs mobilières cotées en bourse Actions Bystronic CI.A (CH0244017502)..... 3.518 3 518 Demant Cl.A (DK0060738599)..... 370.832 Rockwool (DK0010219153) Unité 35 298 103 536

ABN AMRO Bank Dep.Rec (NL0011540547) . . . . . . 2 253 517 2 253 517 ABOUT YOU Holding (DE000A3CNK42)..... 1065 860 Unité Allfunds Group (GB00BNTJ3546) . . . . . . . . . . . . . . . . 594 018 1167099 Allstom (FR0010220475).

ASM International Reg. (NL0000334118).

AUT01 Group (DE000A2L Q884) 503127 Unité 103 739 Unité 436 422 284 011 Unité 447530 1668 206 59846 717 525 269 380 482 403 Unité Instone Real Estate Group (DE000A2NBX80) . . . . . 238 834 Unité 330 452 330 452 Unité 365 066 Mediobanca (1100000025077,
Moncler (IT0004965148).

New Work (DE000NWRK013)

Nexans (FR0000044448). 346148 Unité 8 576 21102 322747

Unité

Unité

Unité

24288

3 3 3 9 4 1 4

169163

594669

79 925

745 619

3 339 414

764 233

1577 337

5 447 832

169 163

Bellway (GB0000904986) 793 722 Unité Greencore Group (IE0003864109) . . 4 273 098 7760 046 3 498 276 Unité 1459541 Intermediate Capital Group (GB00BYT1DJ19).....
JD Sports Fashion (GB00BM8Q5M07)..... 807161 25364765 25 364 765 Unité JD Sports Fashion (GB00BYX91H57) 5 072 953 National Express Group (GB0006215205) 385 111 Unité 10 404 781 Quilter (GB00BDCXV269) 19 084 089 Unité Redrow (GB00BG11K365) 1347853 The Weir Group (GB0009465807)..... 2308316 Unité

Valeurs non cotées

Alfa Laval (SE0000695876)

Suse (LU2333210958) . .

Norsk Hvdro (NO0005052605).....

Dometic Group (SE0007691613).
Sinch (SE0016101844).

Tate & Lyle (GB0008754136) . . . . . . . Unité 5 447 832 Dérivés (primes des options ou volume des contrats d'option au cours d'ouverture ; pour les warrants, indication des achats et des ventes)

Montants en milliers

#### Contrats à terme

#### Contrats à terme sur indices boursiers

Contrats achetés FUR 443746 (Sous-jacents : STOXX Europe Mid 200 Index (Price), STOXX Europe Small 200 Index (Price)) Contrats vendus 6800 (Sous-jacents : STOXX Europe Mid 200 Index (Price), STOXX Europe Small 200 Index (Price))

Prêts de titres (volume des transactions évalué sur la base de la valeur convenue au moment de la conclusion de l'opération de prêt)

121650

Montants en milliers à durée indéterminée FUR

Catégorie: ABN AMRO Bank Dep.Rec (NL0011540547), AEGON (NL000303709), Allfunds Group (GB00BNTJ3546), Alstom (FR0010220475), Autoliv SDR (SE0000382335), bioMerieux (FR0013280286), Demant Cl.A (DK0060738599), Dometic Group (SE0007691613), Grifols (ES0171996087), Mediobanca (IT0000062957), Moncler (IT0004965148), Nexi (IT0005366767), Pandora (DK0060252690), Rockwool (DK0010219153), Sodexo (FR0000121220), Solaria Energia Y Medio Ambiente (ES0165386014), Swissquote Group Holding Reg.(CH0010675863), Trelleborg B (Free) (SE0000114837), Verallia (FR0013447729)

### Classe de parts LD

Compte de résultats (y compris régularisation d	es reven	us)
pour la période du 1 <sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022		
I. Revenus		
Dividendes d'émetteurs nationaux     (avant impôt sur les sociétés).     Dividendes d'émetteurs étrangers	EUR	2 521 693,27
(avant retenue à la source)	EUR EUR	34707364,00 20863,28
des opérations d'avances sur titres	EUR	27 036,88
issus des prêts de titres EUR 27036,88 5. Déduction de l'impôt national sur les sociétés	EUR EUR EUR	-378 254,09 -1780 641,15 15 444,11
Total des revenus	EUR	35 133 506,30
II. Dépenses		
1. Intérêts d'emprunts <sup>1)</sup>	EUR	-219 674,56
Intérêts précomptés	EUR	-18 851 204,78
Frais forfaitaires	EUR	-38 403,49
Total des dépenses	EUR	-19 109 282,83
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	16 024 223,47
IV. Opérations de vente		
1. Plus-values réalisées 2. Moins-values réalisées	EUR EUR	136 033 382,52 -172 139 188,65
Résultat des opérations de vente	EUR	-36 105 806,13
V. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR	-20 081 582,66
Variation nette des plus-values non réalisées	EUR EUR	-211 635 236,33 -210 446 553,49
VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice	EUR	-422 081 789,82
VII. Résultat de l'exercice	EUR	-442163372,48

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées udébut de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

Even	lution	4-1	1/+:4	44	
rvo	IIITION	neı	aciii	$\mathbf{n}$	onas

Lyolution de l'actil du londs		
I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement au début de l'exercice	EUR	1558 034 519,69
Distribution / déduction fiscale pour l'exercice précédent     Encaissement (net)	EUR EUR EUR FUR	-6 206 953,60 -52 610 530,98 92 153 889,95 -144 764 420.93
Régularisation des revenus et des dépenses     Résultat de l'exercice	EUR EUR	790 541,60 -442 163 372,48
Variation nette des plus-values non réalisées Variation nette des moins-values non réalisées	EUR EUR	-211 635 236,33 -210 446 553,49
II. Valeur du fonds commun de placement en fin d'exercice	EUR	1057 844 204,23

#### État des emplois de l'actif net

Calcul de la distribution		Total	Par part
I. Montant disponible à distribuer			
Report de l'exercice précédent	EUR EUR EUR	224 289 695,01 -20 081 582,66 0,00	73,98 -6,62 0,00
II. Montant non distribué			
1. Réinvesti	EUR EUR	-29 523 297,16 -158 676 630,63	-9,74 -52,34
III. Total des sommes à distribuer	EUR	16 008 184,56	5,28

# Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2022	1057 844 204,23	348,91
2021.	1558 034 519,69	493,19
2020	1055 328 985,17	365,78
2019.	1048 510 264,92	330,14

<sup>1)</sup> Comprend les intérêts négatifs sur avoirs bancaires.

#### Classe de parts TFC

pour la période du 1 <sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022		
I. Revenus		
Dividendes d'émetteurs nationaux     (avant impôt sur les sociétés)	EUR	384 955,47
(avant retenue à la source)	EUR EUR	5 301 298,75 3 190,71
des opérations d'avances sur titres	EUR	4121,24
issus des prêts de titres EUR 4121,24	EUR	-57743.35
5. Déduction de l'impôt national sur les sociétés 6. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-57 743,35 -271 965,48
7. Autres revenus	EUR	2360,54
Total des revenus	EUR	5 366 217,88
II. Dépenses		
1. Intérêts d'emprunts <sup>1)</sup> dont :	EUR	-33 506,75
Intérêts précomptés	EUR	-1643470,03
Frais forfaitaires EUR -1643 470,03 3. Autres dépenses dont :	EUR	-5 868,11
Rémunération liée aux résultats issus des prêts de titres EUR -1359,97		
Dépenses pour frais légaux et honoraires de conseils EUR -4508,14		
Total des dépenses	EUR	-1682844,89
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	3 683 372,99
IV. Opérations de vente		
1. Plus-values réalisées	EUR	20746565,94
2. Moins-values réalisées	EUR	-26 300 352,31
Résultat des opérations de vente	EUR	-5 553 786,37
V. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR	-1 870 413,38
Variation nette des plus-values non réalisées	FUR	-32123372,73
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	-32 226 088,61
VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice	EUR	-64 349 461,34

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

Evolution de l'actif du fonds				
I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement au début de l'exercice	EUR	222 607 582,66		
Encaissement (net)     a) Encaissements liés aux ventes de parts     b) Décaissements liés aux rachats de parts     Régularisation des revenus et des dépenses	EUR EUR EUR	5 271 311,74 84 168 280,08 -78 896 968,34 348 878,40		
Résultat de l'exercice	EUR	-66 219 874,72 -32 123 372,73		

#### 

État des emplois de l'actif net

II. Réinvestissement . . . . . . EUR

•			
Calcul du réinvestissement		Total	Par part
I. Montant disponible pour le réinvestisseme	ent		
Résultat réalisé au cours de l'exercice     Dotation sur l'actif net 1)	EUR EUR	-1870413,38 1870413,38	-4,28 4,28
mis à disposition	EUR	0,00	0,00

<sup>1)</sup> La dotation provenant du fonds commun de placement résulte de la prise en compte des moins-values réalisées.

# Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2022	162 007 898,08	370,75
2021	222 607 582,66	518,87
2020	54 514 759,32	382,34
2019	68 722 137,84	339,75

<sup>1)</sup> Comprend les intérêts négatifs sur avoirs bancaires.

# Annexe conformément à l'article 7 point 9 de l'ordonnance allemande relative à la comptabilité et à l'évaluation en matière d'investissement (KARBV)

#### Données conformément à l'ordonnance allemande relative aux produits dérivés

#### L'exposition reposant sur les produits dérivés :

59 429 820,72 EUR

#### Données selon l'approche complexe :

#### Composition du portefeuille de référence

70 % STOXX Europe Mid 200, 30 % STOXX Europe Small 200 (Net Return)

#### Risque potentiel au titre du risque de marché

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	93,745
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	110,818
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	103,010

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022 en se basant sur la méthode de simulation historique VaR fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds commun de placement résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique <u>l'approche complexe</u> dictée par le règlement relatif aux produits dérivés.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'est élevé à 1,0 sur la période sous revue, la méthode de calcul utilisée étant celle du montant brut.

#### L'exposition issue des prêts de titres :

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Désignation de la catégorie	Nominal par unité ou devise en mil	liers	à durée déterminée	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	total
Grifols	Unité	198 256		1761702,82	
Trelleborg B (Free)	Unité	35 399		667 305,52	
Montant total des droits à remboursement issus de prêts d	e titres			2 429 008.34	2 429 008.34

#### Parties contractantes des prêts de titres :

Citigroup Global Markets Europe AG, Frankfurt / Main

#### Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres :

2607600,40 EUR

dont :

Obligations EUR 2 607 600,40

#### Revenus des prêts de titres, y compris les frais et charges directs et indirects :

Ces positions sont mentionnées dans le compte de résultats.

#### **Autres informations**

Valeur liquidative classe LD : 348,91 EUR
Valeur liquidative classe TFC : 370,75 EUR

Nombre de parts en circulation classe LD : 3 031853,137 Nombre de parts en circulation classe TFC : 436 971,946

#### Indications relatives à la procédure d'évaluation des éléments d'actif :

Le dépositaire effectue l'évaluation en collaboration avec la société de gestion des capitaux. À cet effet, le dépositaire s'appuie en principe sur des sources externes

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre le dépositaire et la société de gestion des capitaux et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les placements indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

#### **Explications sur le Swing Pricing**

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel »).

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement) et le niveau d'ajustement sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut par conséquent varier et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé.

#### Données relatives à la transparence et au total des frais sur encours :

Le total des frais sur encours (TFE) s'élevait à :

classe LD 1,40 % par an classe TFC 0,80 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus par le fonds (hors frais de transaction), y compris les éventuels intérêts précomptés, en pourcentage du volume moyen du fonds au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à

classe LD 0,001 % classe TFC 0,001 %

calculée sur l'actif moyen du fonds

Conformément aux conditions de placement, il est prévu pour le fonds commun de placement qu'une commission forfaitaire de

classe LD 1,40 % par an classe TFC 0,80 % par an

se décomposant comme suit soit versée à la société de gestion des capitaux :

classe LD 0,15 % par an classe TFC 0,15 % par an

attribuable au dépositaire et

classe LD 0,05 % par an classe TFC 0,05 % par an

max. attribuable aux tiers (frais d'impression et de publication, révision des comptes et autres frais divers).

Au cours de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022, la société de gestion des capitaux DWS Investment GmbH n'a obtenu pour le fonds de placement DWS European Opportunities aucune ristourne sur les commissions et frais versés par le fonds commun de placement au dépositaire ou à des tiers, excepté sur les informations financières mises à disposition par les courtiers à des fins d'analyse.

Sur la partie des frais forfaitaires qui lui revient, la Société verse

classe LD plus de 10 % classe TFC moins de 10 %

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 2 601136,32 euros. Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

#### Informations sur la rémunération des collaborateurs

DWS Investment GmbH (Ia « Société ») est une filiale de DWS Group GmbH & Co. KGaA (DWS KGaA), Frankfurt / Main, I'un des principaux gestionnaires d'actifs mondiaux proposant une large gamme de produits et services d'investissement dans toutes les principales classes de placement ainsi que des solutions adaptées aux tendances de croissance.

DWS KGaA, dans laquelle Deutsche Bank AG détient une participation majoritaire, est cotée à la Bourse de Francfort.

La politique de rémunération du groupe Deutsche Bank (« groupe DB ») ne s'applique pas à la Société en vertu de la réglementation sectorielle, conformément à la directive OPCVM V (cinquième directive concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières) et aux articles 1 et 27 du règlement sur les rémunérations des établissements allemands (« InstVV »). DWS KGaA et ses filiales (« groupe DWS » ou simplement « groupe ») ont leurs propres règles, politiques et structures de gouvernance en matière de rémunération, et disposent notamment d'une directive interne au groupe DWS pour identifier les collaborateurs ayant une influence significative sur la Société et sur le groupe DWS, conformément aux critères définis dans la directive OPCVM V et aux directives de l'Autorité européenne des marchés financiers (« ESMA » – European Securities and Markets Authority) en matière de rémunération.

#### Structure de gouvernance

La gestion du groupe DWS est assurée par la société DWS Management GmbH en tant que commanditée de DWS KGaA. La direction de la commanditée se compose de six membres qui forment la direction du groupe. La direction, appuyée par le comité de rémunération de DWS (« DCC » – DWS Compensation Committee), est responsable de l'introduction et de la mise en œuvre du système de rémunération des collaborateurs. Ce système est contrôlé par le conseil de surveillance de DWS KGaA, qui a créé un comité des rémunérations (« RC »). Le RC soutient le conseil de surveillance dans le contrôle de la conception appropriée des systèmes de rémunération des employés du groupe. Cela se fait en tenant compte de l'impact du système de rémunération sur la gestion des risques, du capital et des liquidités à l'échelle du groupe, ainsi que de la cohérence de la stratégie de rémunération avec la stratégie commerciale et de risque du groupe DWS.

Le DCC a pour tâche d'élaborer et de concevoir des cadres et des principes de rémunération durables pour l'activité de l'entreprise, de formuler des recommandations sur la rémunération globale et d'assurer une gouvernance et un contrôle appropriés en matière de rémunération et d'avantages complémentaires pour le groupe. Le DCC définit les facteurs d'évaluation des performances quantitatifs et qualitatifs comme étant le fondement des décisions relatives à la rémunération et fait des recommandations à la direction concernant le pool annuel de rémunération variable et son affectation à divers secteurs d'activité et fonctions de l'infrastructure. Les membres votants du DCC sont le Chief Executive Officer (« CEO »), le Chief Financial Officer (« CFO »), le Chief Operating Officer (« COO ») et le Global Head of HR. Le Head of Reward & Analytics est membre sans droit de vote. Les fonctions de contrôle telles que la conformité, la lutte contre la criminalité financière et la gestion des risques sont représentées par le CFO et le COO au sein du DCC et sont impliquées de manière appropriée dans la conception et la mise en œuvre des systèmes de rémunération du groupe en ce qui concerne leurs tâches et fonctions respectives. Il s'agit, d'une part, de veiller à ce que les systèmes de rémunération n'entraînent pas de conflits d'intérêts et, d'autre part, d'examiner les effets sur le profil de risque du groupe. Le DCC examine le cadre de rémunération du groupe au moins une fois par an. Il s'agit notamment d'examiner les principes applicables à la Société et d'évaluer s'il y a lieu d'apporter des modifications ou des ajouts importants à la suite d'irrégularités.

Le DCC est soutenu par deux sous-comités :le Compensation Operating Committee (« COC ») de DWS, qui a été mis en œuvre pour aider le DCC à examiner la validité technique, l'opérationnalisation et l'approbation de plans de rémunération nouveaux ou existants. L'Integrity Review Committee (« IRC »), qui a été mis en place pour examiner et statuer sur les questions liées à la suspension et la caducité des éléments de rémunération différés de DWS.

Dans le cadre de l'examen interne annuel au niveau du groupe DWS, il a été déterminé que la structure du système de rémunération est appropriée et qu'il n'existe aucune irrégularité significative.

#### Structure de rémunération

Les normes et principes de rémunération de la politique de rémunération de DWS, qui est révisée chaque année, s'appliquent aux collaborateurs de la Société. Dans le cadre de sa politique de rémunération, le groupe, y compris la Société, poursuit une politique de rémunération globale qui comprend des composantes de rémunération fixe (« RF ») et variable (« RV »).

Le groupe veille à ce que la composante de rémunération fixe et la composante de rémunération variable soient coordonnées de manière appropriée pour toutes les catégories et tous les groupes de collaborateurs. Les structures et niveaux de rémunération globale correspondent aux structures de rémunération des subdivisions et des régions, aux relations internes et aux données du marché et contribuent à un modèle uniforme au sein du groupe. L'un des principaux objectifs de la stratégie du groupe est de pérenniser la performance, de manière cohérente et à tous les niveaux, et d'accroître la transparence des décisions en matière de rémunération et leur impact sur les actionnaires et les collaborateurs en ce qui concerne le développement des activités du groupe DWS. Un aspect essentiel de la stratégie de rémunération du groupe consiste à créer un équilibre à long terme entre les intérêts des collaborateurs, des actionnaires et des clients.

La rémunération fixe rémunère les collaborateurs selon leurs qualifications, expériences et compétences, ainsi qu'en fonction des exigences, de l'importance et de l'étendue de leurs fonctions. Le montant de rémunération fixe adéquat est fixé en fonction non seulement du niveau de rémunération conforme à celui du marché pour chaque fonction exercée, mais aussi des comparaisons internes et les dispositions réglementaires en vigueur.

La rémunération variable est un instrument discrétionnaire dont dispose le groupe et qui lui permet de verser une rémunération supplémentaire aux collaborateurs pour leur performance et leur comportement sans encourager une tolérance au risque trop élevée. Lors de la détermination de la rémunération variable, des mesures des risques saines sont appliquées en tenant compte de la tolérance au risque du groupe, de sa viabilité et de sa situation financière, ainsi que d'une politique totalement flexible en ce qui concerne l'octroi ou le « non-octroi » de la rémunération variable. La rémunération variable se compose généralement de deux éléments : la composante DWS (en anglais « Franchise Variable Compensation » / « FVC ») et la « composante individuelle ». Il n'existe aucune garantie pour que la relation de travail en cours donne lieu à une rémunération variable.

Pour l'exercice 2021, la composante DWS est déterminée principalement sur la base de trois ratios de performance (« KPI ») au niveau du groupe DWS :le ratio coûts/revenus ajusté (« Cost Income Ratio » – « CIR »), les entrées nettes de trésorerie et les critères ESG. Ces trois ratios constituent des indicateurs importants pour les objectifs financiers du groupe DWS et reflètent sa performance durable.

En outre, une rémunération variable individuelle (« RVI ») est accordée. La rémunération variable individuelle prend en compte de nombreux facteurs financiers et non financiers parmi lesquels figurent la comparaison avec le groupe de référence du collaborateur et des considérations relatives à la rétention des collaborateurs.

La composante DWS comme la composante individuelle de la rémunération variable peuvent être payées en espèces ou octroyées sous forme d'instruments basés sur des actions ou des fonds dans le cadre des accords du groupe en matière de rémunération différée. Le groupe se réserve le droit de ramener à zéro le montant total de la rémunération variable, y compris la composante DWS, en cas d'acte répréhensible grave, de mesures liées à la performance, de mesures disciplinaires ou de comportement insatisfaisant d'un collaborateur, conformément à la législation locale en vigueur.

#### Détermination de la rémunération variable et ajustement des risques adéquat

Les pools de rémunérations variables du groupe font l'objet d'un ajustement approprié des risques, comprenant les ajustements ex-ante et ex-post. La méthode robuste appliquée vise à garantir que la performance ajustée aux risques et la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe sont prises en compte lors de la détermination de la rémunération variable. Le calcul du montant total de la rémunération variable repose principalement sur (i) la viabilité du groupe (c'est-à-dire ce que le groupe DWS « peut » octroyer à long terme en matière de rémunération variable conformément aux exigences réglementaires) et (ii) la performance (c'est-à-dire ce que le groupe « devrait » octroyer en matière de rémunération variable afin de garantir une rémunération adéquate liée à la performance tout en assurant le succès de l'entreprise à long terme).

Le groupe a mis en place les « Principes régissant la fixation de la rémunération variable » afin de déterminer la rémunération variable au niveau des collaborateurs individuels. Ces principes contiennent des informations sur les facteurs et les mesures qui doivent être pris en compte dans les décisions relatives à la rémunération variable individuelle. En font partie, notamment, les rendements de placements, la fidélisation de la clientèle, les considérations à propos de la culture d'entreprise ainsi que les formulations d'objectifs et évaluations des performances dans le cadre de l'approche « Performance globale ». De plus, des indications données par les fonctions de contrôle et les mesures disciplinaires ainsi que leur influence sur la rémunération variable sont prises en compte.

Dans le cadre d'un processus de prise de décision discrétionnaire, le DWS DCC utilise des ratios financiers et non financiers pour déterminer des pools de rémunération variable différenciés et liés à la performance pour les secteurs opérationnels et des infrastructures.

#### Rémunération durable

La durabilité et les risques liés à la durabilité font partie intégrante de la détermination de la rémunération variable. En conséquence, la politique de rémunération de DWS est conforme aux critères de durabilité applicables au groupe. Le groupe DWS crée ainsi des incitations comportementales qui favorisent à la fois les intérêts des investisseurs et le succès à long terme de l'entreprise. Les facteurs de durabilité pertinents sont régulièrement examinés et intégrés dans la conception de la structure de rémunération.

#### Rémunération pour l'année 2021

Malgré la persistance de la pandémie, la diversité de l'offre de produits et de solutions d'investissement a conduit à de nouveaux records de collecte nette en 2021. Il s'agissait de la troisième année consécutive d'amélioration des résultats commerciaux du groupe DWS et d'un bon départ dans la phase deux du développement de l'entreprise (transformation, croissance et leadership) au cours de laquelle l'organisation a pu mettre en œuvre efficacement ses priorités stratégiques.

L'accent accru mis sur les performances des investissements, la hausse de la demande des investisseurs pour des classes de placement ciblées et les stratégies d'investissement durable, ainsi que les contributions considérables des partenariats stratégiques ont été les principaux moteurs de ce succès.

Dans ce contexte, le DCC a vérifié la viabilité de la rémunération variable pour 2021 et déterminé que la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe est nettement supérieure aux exigences minimales réglementaires et au seuil de tolérance au risque interne.

Dans le cadre de la rémunération variable octroyée en mars 2022 pour l'année de performance 2021, la composante DWS a été attribuée à tous les collaborateurs éligibles sur la base de l'évaluation des ratios de performance définis. Pour 2021, la direction du groupe DWS a fixé à 100 % le taux de réalisation, en tenant compte de la performance considérable des collaborateurs et à sa seule discrétion.

#### Identification des preneurs de risque

Conformément aux exigences de la loi allemande sur les placements de capitaux en lien avec les lignes directrices en matière de bonne politique de rémunération, compte tenu des directives de l'Autorité européenne des marchés financiers (« ESMA » - European Securities and Markets Authority) en matière de rémunération, la Société a identifié les collaborateurs qui ont une influence significative sur son profil de risque (les « preneurs de risque »). Le processus d'identification repose sur une évaluation de l'influence qu'exercent les catégories de collaborateurs suivantes sur le profil de risque de la Société ou d'un fonds géré par celle-ci :(a) direction/direction générale, (b) gestionnaire de portefeuille/des placements, (c) fonctions de contrôle, (d) collaborateurs occupant des postes de direction dans l'administration, le marketing et les ressources humaines, (e) autres collaborateurs (preneurs de risque) ayant une influence significative, (f) autres collaborateurs au même niveau de rémunération que les autres preneurs de risque, dont l'activité a une influence sur le profil de risque de la Société ou du groupe. Au moins 40 % de la rémunération variable des preneurs de risque sont attribués en différé. En outre, au moins 50 % de la part versée directement et de la part différée sont attribués aux principaux experts en placement, sous la forme d'actions ou d'instruments basés sur des fonds du groupe DWS. Toutes les composantes différées sont soumises à certaines conditions de performance et d'ajustement afin d'assurer un ajustement adéquat des risques ex-post. Si le montant de la rémunération variable est inférieur à 50 000 euros, les preneurs de risques reçoivent la totalité de leur rémunération variable en espèces et sans report.

#### Synthèse des informations sur les rémunérations de la Société au titre de l'exercice 2021 10

Effectifs en moyenne annuelle	484
Rémunération globale	91 151 926 EUR
Rémunération fixe	55 826 772 EUR
Rémunération variable	35 325 154 EUR
dont :intéressement différé	0 EUR
Rémunération globale de la direction générale <sup>2)</sup>	6 214 631 EUR
Rémunération globale des autres preneurs de risques	12 146 217 EUR
Rémunération globale des collaborateurs assumant des fonctions de contrôle	2 531 675 EUR

<sup>1)</sup> Les informations sur la rémunération des délégués auxquels la Société a confié les activités de gestion du portefeuille ou des risques par la Société ne sont pas incluses dans le tableau.

<sup>2)</sup> La « direction générale » comprend uniquement les membres de la direction de la Société. La direction répond à la définition de cadres dirigeants de la Société. Aucun autre cadre dirigeant n'a été identifié en dehors de la direction.

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
	1. Éléments d'actif utilisés		
absolu	2 429 008,34	-	-
en % de l'actif du fonds	0,20	-	-
	2. Les 10 principales contreparties		
1. Nom	Citigroup Global Markets Europe AG, Frankfurt / Main		
Volume brut des opérations ouvertes	2 429 008,34		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
2. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
3. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
4. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
8. Nom Volume brut des opérations			
ouvertes			
État du siège			

9. Nom			
Volume brut des opérations			I
ouvertes			
État du siège			
10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
	3. Type(s) de liquidation et de clearing	9	
par ex. bilatéral, trilatéral, contre- partie centrale)	bilatéral	-	
	4. Opérations ventilées par durée rési	iduelle (montants absolus)	
Moins d'1 jour	-	-	
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	
Entre 1 et 3 mois	-	-	
Entre 3 mois et 1 an	-	-	
Plus d'1 an	-	-	
	2 429 008,34	-	
		ecues	
	2 429 008,34  5. Type(s) et qualité(s) des garanties r  Type(s):	eçues	
à durée indéterminée	5. Type(s) et qualité(s) des garanties r	eçues -	
à durée indéterminée Avoirs bancaires	5. Type(s) et qualité(s) des garanties r	eçues -	
à durée indéterminée Avoirs bancaires Obligations	5. Type(s) et qualité(s) des garanties r Type(s) :	eçues -	
à durée indéterminée Avoirs bancaires Obligations Actions	5. Type(s) et qualité(s) des garanties r Type(s) :	eçues	
à durée indéterminée Avoirs bancaires Obligations Actions	5. Type(s) et qualité(s) des garanties r Type(s) :	eçues	
à durée indéterminée Avoirs bancaires Obligations Actions	5. Type(s) et qualité(s) des garanties r  Type(s):  2 607 600,40  Qualité(s):	- - - ors que des opérations de pension ou des opé	erations de gré à gré sur produits dérivés
à durée indéterminée Avoirs bancaires Obligations Actions	5. Type(s) et qualité(s) des garanties r  Type(s):  2 607 600,40  -  Qualité(s):  Des garanties sont fournies au fonds – dès le (hors opérations à terme sur devises) sont c  - actifs liquides tels que liquidités, dépôts b 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de cre ordre non liés à la contrepartie, ou obligat	- - - ors que des opérations de pension ou des opé	né monétaire au sens de la directive par des établissements de crédit de premie ar ses collectivités publiques ou par des
à durée indéterminée Avoirs bancaires Obligations Actions	5. Type(s) et qualité(s) des garanties r  Type(s):  2607600,40  -  Qualité(s):  Des garanties sont fournies au fonds – dès le (hors opérations à terme sur devises) sont c  - actifs liquides tels que liquidités, dépôts b 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de cre ordre non liés à la contrepartie, ou obligat institutions et organismes supranationaux duelle;  - parts d'un organisme de placement collect	ors que des opérations de pension ou des opé onclues – dans une des formes suivantes : ancaires à court terme, instruments du marcl édit et garanties à première demande émises ions émises par un État membre de l'OCDE, p	né monétaire au sens de la directive par des établissements de crédit de premie ar ses collectivités publiques ou par des ndial, quelle que soit leur échéance rési- dans des instruments du marché
à durée indéterminée Avoirs bancaires Obligations Actions	5. Type(s) et qualité(s) des garanties r  Type(s):  2607600,40  -  Qualité(s):  Des garanties sont fournies au fonds – dès le (hors opérations à terme sur devises) sont c  - actifs liquides tels que liquidités, dépôts b 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de cre ordre non liés à la contrepartie, ou obligat institutions et organismes supranationaux duelle;  - parts d'un organisme de placement collect monétaire, calculant une valeur d'inventai	ors que des opérations de pension ou des opé onclues – dans une des formes suivantes : ancaires à court terme, instruments du marcl édit et garanties à première demande émises ions émises par un État membre de l'OCDE, p à caractère communautaire, régional ou mor tif (désigné ci-après par « OPC ») investissant	né monétaire au sens de la directive par des établissements de crédit de premie ar ses collectivités publiques ou par des ndial, quelle que soit leur échéance rési- dans des instruments du marché ion de type AAA ou équivalente;
à durée indéterminée Avoirs bancaires Obligations Actions	5. Type(s) et qualité(s) des garanties r  Type(s):  2607600,40  -  Qualité(s):  Des garanties sont fournies au fonds – dès le (hors opérations à terme sur devises) sont c  - actifs liquides tels que liquidités, dépôts b 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de cre ordre non liés à la contrepartie, ou obligat institutions et organismes supranationaux duelle;  - parts d'un organisme de placement collectionnétaire, calculant une valeur d'inventait – parts d'un OPCVM investissant essentielle	ors que des opérations de pension ou des opé onclues – dans une des formes suivantes : ancaires à court terme, instruments du marcl édit et garanties à première demande émises ions émises par un État membre de l'OCDE, p à caractère communautaire, régional ou mor tif (désigné ci-après par « OPC ») investissant re nette quotidienne et disposant d'une notat	né monétaire au sens de la directive par des établissements de crédit de premie ar ses collectivités publiques ou par des adial, quelle que soit leur échéance rési- dans des instruments du marché ion de type AAA ou équivalente;
à durée indéterminée Avoirs bancaires Obligations Actions	5. Type(s) et qualité(s) des garanties r  Type(s):  2607600,40  -  Qualité(s):  Des garanties sont fournies au fonds – dès le (hors opérations à terme sur devises) sont c  - actifs liquides tels que liquidités, dépôts b 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de cre ordre non liés à la contrepartie, ou obligatinstitutions et organismes supranationaux duelle;  - parts d'un organisme de placement collectionétaire, calculant une valeur d'inventaite parts d'un OPCVM investissant essentielle obligations, quelle que soit leur échéance actions autorisées ou négociées sur un ma	ors que des opérations de pension ou des opé onclues – dans une des formes suivantes : ancaires à court terme, instruments du marcl édit et garanties à première demande émises ions émises par un État membre de l'OCDE, p à caractère communautaire, régional ou mor tif (désigné ci-après par « OPC ») investissant re nette quotidienne et disposant d'une notat	né monétaire au sens de la directive par des établissements de crédit de premie ar ses collectivités publiques ou par des idial, quelle que soit leur échéance résidans des instruments du marché ion de type AAA ou équivalente; nées dans les deux tirets suivants; Investment Grade;
à durée indéterminée  Avoirs bancaires  Obligations  Actions  Autre(s)	5. Type(s) et qualité(s) des garanties r  Type(s):  2607600,40  -  Qualité(s):  Des garanties sont fournies au fonds – dès le (hors opérations à terme sur devises) sont c  - actifs liquides tels que liquidités, dépôts b 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de cre ordre non liés à la contrepartie, ou obligat institutions et organismes supranationaux duelle;  - parts d'un organisme de placement collect monétaire, calculant une valeur d'inventait  - parts d'un OPCVM investissant essentielle  - obligations, quelle que soit leur échéance  - actions autorisées ou négociées sur un ma sur une place boursière d'un État membre La société de gestion se réserve le droit de re	ors que des opérations de pension ou des opé onclues – dans une des formes suivantes : ancaires à court terme, instruments du marclédit et garanties à première demande émises ions émises par un État membre de l'OCDE, p à caractère communautaire, régional ou mor tif (désigné ci-après par « OPC ») investissant re nette quotidienne et disposant d'une notatement dans les obligations / actions mention résiduelle, présentant une notation minimale arché réglementé d'un État membre de l'Unior	né monétaire au sens de la directive par des établissements de crédit de premie ar ses collectivités publiques ou par des idial, quelle que soit leur échéance résidans des instruments du marché ion de type AAA ou équivalente; lées dans les deux tirets suivants; linvestment Grade; en européenne ou autorisées ou négociées at intégrées dans un indice important.

	6. Devise(s) des garanties reçues		
Devise(s):	EUR	-	-
	7. Garanties ventilées par durée résid	uelle (montants absolus)	
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	
Entre 1 semaine et 1 mois		-	
Entre 1 et 3 mois		-	
Entre 3 mois et 1 an	-	-	
Plus d'1 an	-	-	
à durée indéterminée	2607600,40	-	
	8. Parts des revenus et coûts (avant re	égularisation des revenus) *	
	Part des revenus du fonds		I
absolu	21534,16	-	-
en % des revenus bruts	67,00	-	
Part des coûts du fonds	-	-	
	Part des revenus de la société de ges	tion	
absolu	10 606,19	-	
en % des revenus bruts	33,00	-	
Part des coûts de la société de gestion	-	-	
	B . I		
-bb-	Part des revenus de tiers		<u> </u>
absolu	-	-	
en % des revenus bruts	-	-	
Part des coûts de tiers	-	-	-
	<ol><li>Revenus attribuables au fonds, tiré des opérations de financement sur</li></ol>		espèces, en fonction de la totalité
absolu			
	10. Titres prêtés en % de l'ensemble c	les éléments d'actif du fonds pouvant 	être transférés
Total	2 429 008,34		
Part	0,21		
	11. Les 10 principaux émetteurs, en fo Return Swaps	nction de la totalité des opérations de	e financement sur titres et des Total
1. Nom	French Republic		
Volume des garanties reçues (absolu)	2607600,40		
2. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			

3. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
4. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
5. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
6. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
7. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
8. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
9. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
10. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
	12. Garanties réinvesties en % des gar sur titres et des Total Return Swap	ranties reçues, en fonction de la totali os	té des opérations de financement
Part			-
	turn Swaps	s dans le cadre des opérations de finar ns le cadre des opérations de financement s	
Comptes / dépôts spéciaux	-		-
Comptes collectifs / dépôts	-		-
Autres comptes / dépôts	-		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire	-		-

	14. Dépositaire / teneur de compte de et des Total Return Swaps	garanties reçues dans le cadre des op	pérations de financement sur titres
Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH (Custody Operation)		
Montant détenu en absolu	2 607 600,40		

<sup>\*</sup> Les écarts éventuels par rapport aux informations correspondantes du compte de résultats détaillé sont basés sur les effets de la régularisation des revenus.

#### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie)

Au moyen de ce fonds commun de placement, la Société a fait la promotion de caractéristiques écologiques et sociales ou d'une combinaison de ces caractéristiques et a qualifié celui-ci conformément à l'article 8, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »), sans pour autant appliquer explicitement une stratégie de placement ESG et/ou durable.

Dans le cadre du processus de sélection des titres, la Société a évalué et pris en compte, outre des critères classiques tels que la performance, les liquidités, les risques et le succès financier et économique d'un émetteur, la performance de ce dernier en matière d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (appelés « normes ESG » équivalents anglais pour Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance). L'évaluation et la prise en compte des normes ESG ont été réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie individuelle de placement du fonds commun de placement sous la forme d'exclusions de base d'éléments d'actif qui limitent l'univers d'investissement. Ces exclusions sont par conséquent fondamentales et ne constituent pas dès lors une orientation sur des investissements dans des éléments d'actif durables ou une stratégie de placement durable.

Conformément aux Conditions particulières de placement du prospectus de vente, au moins 51 % de la valeur de l'actif du fonds commun de placement ont été investis dans des éléments d'actifs conformes aux normes ESG définies concernant les caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance d'entreprise. Cette prise en compte a été appliquée à l'ensemble du processus de placement ainsi qu'à l'analyse fondamentale des investissements et aux décisions. Concernant l'analyse fondamentale, des critères ESG, notamment en matière d'analyse interne des marchés, ont été pris en compte. En outre, des critères ESG ont été intégrés dans l'ensemble de la recherche en placement. Cela incluait l'identification de tendances mondiales en matière de durabilité ainsi que des critères et des défis ESG pertinents sur le plan financier.

Afin de déterminer si, et dans quelle mesure, les éléments d'actif étaient conformes aux normes ESG définies, ceux-ci ont été évalués selon des critères ESG au moyen d'une base interne de données ESG, indépendamment des perspectives de réussite économique. La base de données ESG a traité les données ESG de plusieurs fournisseurs de données ESG ainsi que de sources publiques et a pris en compte des évaluations internes en appliquant une méthode d'évaluation et de classification définie. À cet égard, la base de données ESG s'appuie d'une part sur des données et des chiffres ainsi que d'autre part sur des appréciations prenant en compte des facteurs allant au-delà des données et des chiffres traités, tels que les évolutions ESG futures attendues, la plausibilité des données au regard des événements passés ou futurs, la disposition au dialogue sur les critères ESG et les décisions de l'émetteur. Selon les différentes approches d'évaluation de la base de données ESG, les éléments d'actif ont obtenu une note parmi six possibles, « A » étant la note la plus élevée et « F » la note la plus basse. Parmi les approches d'évaluation figuraient notamment des évaluations d'exclusion, des risques climatiques, des normes et des pays. Dans ce cadre, les évaluations respectives des éléments d'actif ont été considérées individuellement. Si, dans le contexte d'une approche d'évaluation, les éléments d'actif obtiennent une note qui n'est pas considérée comme appropriée, ils ne peuvent pas être acquis, même s'ils ont obtenu une note appropriée dans le cadre d'une autre approche d'évaluation.

Prise en compte des critères ESG relatifs aux activités économiques écologiquement durables au sens du règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (règlement établissant la taxinomie) : En raison du manque de données fiables, la Société ne s'est pas engagée à appliquer une proportion minimale dans des investissements conformes à la taxinomie.

La proportion minimale d'investissements écologiquement durables conformément au règlement établissant la taxinomie a par conséquent représenté 0 % de la valeur de l'actif du fonds commun de placement. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été conformes à un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.

DWS Investment GmbH, Frankfurt / Main La direction

# Observation du commissaire aux comptes indépendant

#### À l'attention de la DWS Investment GmbH, Frankfurt / Main

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit du rapport annuel du fonds commun de placement DWS European Opportunities comprenant le rapport d'activité de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022, la synthèse des actifs et l'état du portefeuille-titres au 30 septembre 2022, le compte de résultat, l'état des emplois et l'évolution de l'actif net pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022 ainsi que l'évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans, l'état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres et enfin, l'annexe.

D'après notre opinion, fondée sur les connaissances acquises lors de la vérification, le rapport annuel ci-joint est conforme, dans tous les aspects essentiels, aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB) et aux réglementations européennes en vigueur et reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément à ces réglementations.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué nos travaux de vérification selon l'article 102 de la loi allemande KAGB, en tenant compte des principes établis par l'Institut allemand des experts-comptables (IDW) concernant la vérification régulière des comptes. Notre responsabilité en vertu de ces dispositions et principes est décrite plus en détail dans la section « Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit du rapport annuel » de notre observation. Nous agissons en toute indépendance de DWS Investment GmbH en tenant compte du droit commercial et des réglementations professionnelles applicables en Allemagne et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles en vertu du droit allemand conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit sur le rapport annuel.

#### Responsabilité des représentants légaux relative au rapport annuel

Les représentants légaux de DWS Investment GmbH sont responsables de l'établissement du rapport annuel, qui est conforme, dans tous les aspects essentiels, aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB) et aux réglementations européennes en vigueur, et sont chargés de veiller à ce que le rapport annuel reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément à ces réglementations. En outre, les représentants légaux sont responsables des contrôles internes qu'ils ont jugés nécessaires compte tenu de ces dispositions pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles.

Lors de l'établissement du rapport annuel, les représentants légaux ont la responsabilité d'inclure les événements, décisions et facteurs qui peuvent influer sensiblement sur l'évolution future du fonds de placement. Cela signifie, entre autres, que lors de l'établissement du rapport annuel, les représentants légaux doivent évaluer le maintien du fonds commun de placement par DWS Investment GmbH et qu'ils sont, le cas échéant, tenus de communiquer les faits relatifs à ce maintien, dès lors qu'ils sont pertinents.

#### Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit du rapport annuel

Notre mission consiste à avoir l'assurance raisonnable que le rapport annuel dans son ensemble ne comporte pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles, et de formuler une observation qui inclut notre opinion d'audit sur ce rapport.

Une assurance raisonnable correspond à un haut niveau d'assurance mais ne constitue pas la garantie qu'un audit réalisé conformément à l'article 102 de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB), en tenant compte des principes établis par l'Institut allemand des experts-comptables (IDW) concernant la vérification régulière des comptes, révèle toujours la présence d'une anomalie significative. Des anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement attendre que, individuellement ou collectivement, elles aient un effet sur les décisions économiques prises par les parties prenantes sur la base de ce rapport annuel.

Au cours de l'audit, nous exerçons notre pouvoir discrétionnaire et gardons une attitude critique.

#### En outre

- Nous identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives, intentionnelles ou non, dans le rapport annuel, planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque que des anomalies significatives ne soient pas détectées est plus élevé en cas de fraudes qu'en cas d'erreurs étant donné que les fraudes peuvent impliquer une collusion, des faux, des omissions volontaires, des présentations trompeuses ou le contournement de contrôles internes.
- Nous favorisons la compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit du rapport annuel afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité du système de la société DWS Investment GmbH.
- Nous évaluons l'adéquation des méthodes comptables appliquée par les responsables légaux de DWS Investment GmbH pour l'établissement du rapport annuel ainsi que la validité des estimations et des informations connexes présentées par les représentants légaux.
- Sur la base des éléments probants recueillis, nous déterminons s'il subsiste une incertitude significative liée à des événements ou circonstances susceptibles de jeter un doute important sur le maintien du fonds de placement par la société DWS Investment GmbH. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative, nous sommes tenus de mentionner les informations connexes dans le rapport annuel ou, si ces informations sont inappropriées, de modifier notre opinion d'audit. Nous tirons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre observation. Toutefois, des événements ou circonstances futurs peuvent avoir pour effet que le fonds commun de placement ne soit pas maintenu par la société DWS Investment GmbH.
- Nous évaluons l'établissement et la présentation d'ensemble du rapport annuel, y compris les informations, et apprécions si le rapport annuel présente les opérations et événements sous-jacents de telle sorte qu'il reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB) et aux réglementations européennes en vigueur.

Nous discutons avec les personnes constituant le gouvernement d'entreprise, entre autres, de l'étendue et la durée prévues de l'audit, ainsi que des constatations significatives, y compris les faiblesses inhérentes au système de contrôle interne que nous identifions dans ce cadre.

Frankfurt / Main, le 12 décembre 2022

KPMG AG Société d'expertise comptable

Kuppler Neuf

Commissaire aux comptes Commissaire aux comptes

#### Société de gestion des capitaux

DWS Investment GmbH 60612 Frankfurt / Main, Allemagne Fonds propres au 31 décembre 2021 : 451,9 millions d'euros Capital souscrit et libéré au 31 décembre 2021 : 115 millions d'euros

#### Conseil de surveillance

Christof von Dryander Vice-président Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP, Frankfurt / Main

Hans-Theo Franken Deutsche Vermögensberatung AG, Frankfurt / Main

Stefan Hoops (depuis le 8 septembre 2022) DWS Management GmbH, (associé commandité de DWS Group GmbH & Co. KGaA) Frankfurt / Main

Dr. Alexander Ilgen Deutsche Bank AG, Frankfurt / Main

Dr. Stefan Marcinowski Ludwigshafen

Prof. Christian Strenger The Germany Funds, New York

Elisabeth Weisenhorn (depuis le 10 février 2022) Portikus Investment GmbH, Frankfurt / Main

Gerhard Wiesheu Membre du directoire Bankhaus Metzler seel. Sohn & Co. AG, Frankfurt / Main

Dr. Asoka Wöhrmann (jusqu'au 9 juin 2022) Frankfurt / Main

Susanne Zeidler Deutsche Beteiligungs AG, Frankfurt / Main

#### Direction

Manfred Bauer Porte-parole de la direction

Membre de la direction de DWS Management GmbH (associé commandité de DWS Group GmbH & Co. KGaA), Frankfurt / Main Membre de la direction de DWS Beteiligungs GmbH, Frankfurt / Main Membre du conseil de surveillance de DWS Investment S.A., Luxembourg

Dirk Görgen

Membre de la direction de DWS Management GmbH (associé commandité de DWS Group GmbH & Co. KGaA), Frankfurt / Main Membre de la direction de DWS Beteiligungs GmbH, Frankfurt / Main

Stefan Kreuzkamp

Membre de la direction de DWS Management GmbH (associé commandité de DWS Group GmbH & Co. KGaA), Frankfurt / Main Membre de la direction de DWS Beteiligungs GmbH, Frankfurt / Main Membre du conseil de surveillance de DWS Investment S.A., Luxembourg

Dr. Matthias Liermann

Membre de la direction de
DWS International GmbH,
Frankfurt / Main
Membre de la direction de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt / Main
Membre du conseil de surveillance de
DWS Investment S.A.,
Luxembourg
Membre du conseil de surveillance de
Deutsche Treuinvest Stiftung,
Frankfurt / Main

Petra Pflaum

Membre de la direction de DWS Beteiligungs GmbH, Frankfurt / Main

#### Dépositaire

State Street Bank International GmbH Brienner Straße 59 80333 München, Allemagne Fonds propres au 31 décembre 2021 : 2 071,9 millions d'euros Capital souscrit et libéré au 31 décembre 2021 : 109,4 millions d'euros

#### Associé de DWS Investment GmbH

DWS Beteiligungs GmbH, Frankfurt / Main

Situation au : 31 octobre 2022

## DWS Investment GmbH

60612 Frankfurt / Main, Allemagne

Tél.: +49 (0) 69-910-12371 Fax: +49 (0) 69-910-19090

www.dws.com

